

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes
Departmental Individual Standing Offer (DISO)
Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Communication Procurement Directorate/Direction de l'approvisionnement en communication
360 Albert St./ 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Prestation services consultations	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-133044/C	Date 2014-04-17
Client Reference No. - N° de référence du client EN578-13-3044	Amendment No. - N° modif. 006
File No. - N° de dossier cy007.EN578-133044	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SCY-019-64893	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2014-03-20	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-04-30	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Westall, Susan	Buyer Id - Id de l'acheteur cy007
Telephone No. - N° de téléphone (613) 949-8350 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 949-1281
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Le but de cette modification 006 est de répondre à des questions de l'industrie.

Question 1 :

À la page 56 de la DOC, il est indiqué que l'une des exigences relatives aux critères cotés sous la catégorie gestion de projets est que l'offrant fournisse des plans de travail et des calendriers. Dois-je attacher les plans de travail et calendriers concrets utilisés pour les projets soumis?

Réponse 1 :

Oui

Question 2 :

Est-il acceptable d'inclure des échantillons de travail pour d'autres catégories, p. ex., un guide de discussion élaboré pour l'un des projets présenté afin de démontrer l'expérience dans la catégorie Élaboration du contenu? S'ils sont soumis, est-ce que ces documents seront compris dans le processus d'évaluation?

Réponse 2 :

Oui, les échantillons de travail peuvent être présentés afin de démontrer l'expérience. Les échantillons de travail ne seront pas évalués pour d'autres exigences que pour démontrer l'expérience requise.

Question 3 :

À la page 57, CA.2, Compréhension et approche, il semble que ce soit une section distincte à inclure dans notre réponse qui est différente des projets soumis. Toutefois, à la page 111, Appendice 1, une ligne pour la Compréhension et approche est incluse dans la Feuille du résumé de projet proposé. Devons-nous remplir la partie Compréhension et approche pour chaque projet soumis, ainsi qu'inclure une section distincte? Dans l'affirmative, combien de points sont alloués pour cette section pour chaque projet soumis?

Réponse 3 :

CA.2 est une section distincte à joindre aux réponses des soumissionnaires. Il s'agit d'une partie différente des projets proposés en réponse au critère CA.1. Les soumissionnaires n'ont pas à remplir une section Compréhension et approche pour chaque projet soumis. Veuillez vous reporter à la modification 005, où la section compréhension et approche a été supprimée de la feuille du résumé de projet proposé

Question 4 :

À la page 56 de la DOC, il est indiqué qu'on peut obtenir jusqu'à 30 points bonis par échantillon à l'étape 2 si l'échantillon comprend six catégories. Étant donné que les catégories de service optionnel permettent d'obtenir jusqu'à 15 points par projet proposé, est-ce qu'un projet peut se voir attribuer 15 points additionnels s'ils incluent les cinq catégories de projet, plutôt que 6 ou les six projets doivent-ils être inclus afin d'être admissibles pour l'obtention de points bonis?

Réponse 4 :

Oui, un projet pourrait se voir attribuer jusqu'à 15 points supplémentaires si 5 catégories de projet étaient incluses et jusqu'à 30 points additionnels si l'échantillon comprend six catégories.

Question 5 :

L'État acceptera-t-il l'expérience du soumissionnaire qui travaille en collaboration avec d'autres entreprises pour répondre aux critères obligatoires et cotés indiqués dans la DP?

- a. Dans l'affirmative, acceptera-t-il de l'expérience combinée relative aux projets d'entreprises participantes afin de répondre aux critères obligatoires et cotés indiqués dans la DP?
- b. Dans la négative, quels sont les types d'ententes de partenariat acceptables selon l'État dans le cadre de cette DP?
- c. Est-ce qu'une coentreprise serait un type de partenariat acceptable pour l'État?
- d. Dans l'affirmative, quelles sont les compétences/exigences requises pour justifier la coentreprise?

Réponse 5 :

Seule l'expérience du soumissionnaire sera prise en compte.

- a. L'expérience combinée en matière de projet sera prise en compte seulement si la soumission est présentée par une coentreprise.
- b. Voir la réponse a.
- c. Oui
- d. Voir ci-dessous.

17 (2007-11-30) Coentreprise

1. Une coentreprise est une association d'au moins deux parties qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur expertise ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, parfois appelé consortium, pour déposer ensemble une offre pour un besoin. Les offrants qui déposent une offre à titre de coentreprise doivent indiquer clairement qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants :
 - a. le nom de chaque membre de la coentreprise;
 - b. le numéro d'entreprise - approvisionnement de chaque membre de la coentreprise;
 - c. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, s'il y a lieu;
 - d. le nom de la coentreprise, s'il y a lieu.
2. Si les renseignements contenus dans l'offre ne sont pas clairs, l'offrant devra fournir les renseignements à la demande du responsable de l'offre à commandes.
3. L'offre et toute offre à commandes subséquente doivent être signées par tous les membres de la coentreprise à moins qu'un membre ait été nommé pour représenter tous les membres de la coentreprise. Le responsable de l'offre à commandes peut, en tout temps, demander à chaque

Solicitation No. - N° de l'invitation

EN578-133044/C

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EN578-13-3044

Amd. No. - N° de la modif.

006

File No. - N° du dossier

cy007EN578-133044

Buyer ID - Id de l'acheteur

cy007

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

membre de la coentreprise de confirmer que le représentant a reçu les pleins pouvoirs pour agir à titre de représentant pour les fins de l'offre et toute offre à commandes subséquente. Si une offre à commandes est émise à une coentreprise, tous ses membres seront conjointement et solidairement responsables de l'exécution de tout contrat résultant d'une offre à commandes subséquente à l'offre à commandes.

Question 6 :

Selon la modification n° 05, notamment les changements n° 001 et n° 002, est-ce que l'État éliminera également les critères cotés qui correspondent à ces sections (CA.2, CB.2 et CB.3)?

Réponse 6 :

Non. Ces sections ont été supprimées uniquement des modèles de résumé de projets proposés. Les soumissionnaires doivent toujours répondre aux critères cotés CA.2, CB.2 et CB.3.

Tous les autres Termes et Conditions demeurent inchangés